

Et si l'identité de la personne sourde, c'était deux mondes enchevêtrés ?

Daphnée Poirier

Number 797, July–August 2018

S'ouvrir à la culture sourde

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/88416ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Poirier, D. (2018). Et si l'identité de la personne sourde, c'était deux mondes enchevêtrés ? *Relations*, (797), 17–18.

ET SI L'IDENTITÉ DE LA PERSONNE SOURDE, C'ÉTAIT DEUX MONDES ENCHEVÊTRÉS ?

Deux modes principaux d'expression et de perception s'offrent aux personnes sourdes : l'un auditif et vocal, l'autre visuel et gestuel. Ces deux modes ne doivent pas être mis en opposition, mais plutôt perçus comme faisant partie d'un continuum.

Daphnée Poirier

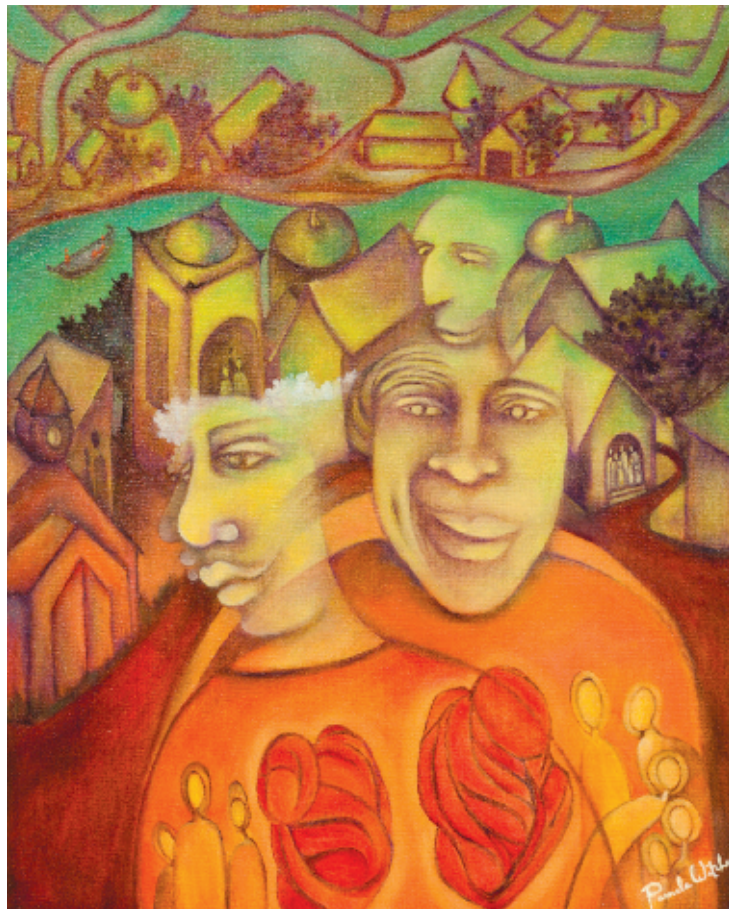
L'auteure est sociologue

La surdité est couramment analysée, interrogée, scrutée selon un angle dichotomique qui départage la société entre le monde des entendants et celui des Sourds – le terme *Sourd*, avec une majuscule, désignant les personnes sourdes qui refusent d'être réduites à ce qui leur manque et revendiquent leur appartenance à une communauté culturelle qui leur est propre et dont la langue des signes est une caractéristique essentielle.

Selon cette perspective, les personnes sourdes, en tant que groupe minoritaire, vivent une tension identitaire, tiraillées qu'elles sont entre deux pôles : d'un côté, celui d'une identité culturelle propre, avec ses valeurs, ses pratiques artistiques et surtout sa langue leur permettant de se reconnaître comme différentes par rapport aux entendants ; de l'autre, celui de leur inadéquation vécue ou perçue en tant que handicap physique et social au sein d'une société où la norme est l'audition¹. Or, ces pôles sont tous deux constitutifs de leur identité.

L'approche dichotomique de la surdité a permis notamment à une frange militante et revendicatrice, incarnée par les Sourds, de se constituer à l'image d'autres groupes et de mouvements sociaux qui construisent leur représentation culturelle sur l'appartenance à une différence. Dans cette perspective, la surdité cesse d'être un handicap et la personne sourde, un individu destiné à être réparé ou à vivre avec un déficit social constant. Ainsi, être Sourd, « c'est percevoir le monde par les yeux, intégrer les informations reçues dans son cerveau qui les diffuse dans tout le corps, puis les restitue avec les mains », comme le souligne l'ethnologue Yves Delaporte².

Cette représentation renvoie à un rapport au monde différent de celui qui se vit habituellement grâce à l'ouïe et à la parole. Elle a mené dans certains cas au développement de revendications politiques et juridiques, positionnant les personnes sourdes en tant qu'ayants droit. Pour y arriver, il fallait révéler les rapports de pouvoir existant entre les entendants et les personnes sourdes. Cela a pu se faire grâce au concept d'*audisme* qui réfère, d'une part, à « la croyance qu'il faut encourager (ou même forcer) les personnes qui sont sourdes à être



Pamela Witcher, *Le cœur du village*, 2004 – 2011, huile sur toile, 51 x 40,5 cm

autant que possible comme les non-sourds» et, d'autre part, au « fait de s'octroyer le contrôle des personnes sourdes, de leur retirer le pouvoir, en prenant des décisions au sujet de leur(s) langue(s), de leur éducation, des services qu'il leur faut, et ainsi de suite³ ».

Grâce à l'approche culturelle et identitaire, les personnes sourdes ont pu s'émanciper de cette forme de tutelle à leur égard et ainsi exister par elles-mêmes. Ainsi, se dire *Sourds* plutôt que *sourds* renvoie au fait d'exister positivement en soi et non pas en fonction d'une norme qui rappelle continuellement le déficit physique et la déficience auditive. Cela incarne la volonté d'exister positivement en ayant une identité propre, refusant de se laisser définir de l'extérieur par un manque par rapport aux entendants, bref, comme des *malentendants*. Cette perspective s'oppose à une vision médicale de la surdité, centrée sur le handicap physiologique et le dysfonctionnement de l'individu, où ce dernier est perçu comme vivant avec une pathologie ou un handicap auditif qui occasionnerait notamment un désavantage social et sur le plan de la communication. →

Du point de vue de l'approche culturelle et identitaire, si ce n'était de la norme «audiocentriste» dominante, la personne sourde ne vivrait pas une situation de handicap, de dysfonctionnement, mais une manière différente d'appréhender le monde.

Gestualistes contre oralistes ?

Si le terme *Sourd* a permis de faire exister une représentation identitaire et culturelle positive, il a cependant instauré en même temps une dimension normative «endogène» –c'est-à-dire issue de la communauté sourde elle-même–, en créant un clivage entre les personnes sourdes *gestualistes*, utilisant une langue des signes, et les personnes sourdes *oralistes*, préférant le mode audio-vocal (grâce à la lecture labiale, l'usage d'appareils auditifs ou d'un implant cochléaire, par exemple), laissant ainsi présupposer qu'il existerait un «vrai Sourd⁴» : celui qui recourt à la langue des signes pour communiquer, comparativement à d'autres personnes sourdes qui, elles, ne le font pas ou pas tout le temps.

Si, selon un point de vue analytique, la communauté des personnes sourdes peut être définie dans son rapport avec les entendants à la fois par une dimension normative endogène et par une dimension normative exogène (provenant de l'extérieur de la communauté), différentes recherches ont démontré que le vécu des personnes sourdes se présente moins selon une logique duale que selon un continuum dans lequel il y aurait, aux extrémités du spectre, deux modes d'appréhension du monde : l'un auditif et vocal, l'autre visuel et gestuel, référant ainsi à deux normes différentes d'expression : l'oralisation et les langues des signes. Concrètement, cela veut dire que les personnes sourdes s'expriment selon une déclinaison de modalités langagières allant de l'oralisation à l'utilisation des langues des signes. Cette situation est directement influencée par les trajectoires de vie très diverses des personnes sourdes. Parmi les facteurs déterminants, nous retrouvons le degré de surdité, l'âge à partir duquel une personne est devenue sourde (surdité de naissance ou pas), le fait d'être né de parents sourds ou non, la présence d'un modèle de personne sourde significative dans l'entourage, l'intégration en milieu scolaire, de travail, etc. Un groupe de personnes sourdes n'est donc pas cantonné à une des deux extrémités du continuum. Les personnes sourdes peuvent se déplacer de l'une à l'autre selon leur parcours de vie mais aussi selon les différentes situations de socialisation dans lesquelles elles sont engagées, et donc être à la fois *gestualistes et oralistes*.

Ainsi, un groupe d'individus sourds peut porter des revendications identitaires et politiques, et celles-ci peuvent même être radicales. À cet égard, ce groupe pourrait se retrouver à une extrémité du continuum, en tant que Sourd, utilisant une langue des signes et revendiquant une identité culturelle propre. Mais se situe-t-il en tout temps à cette extrémité ? Il n'est pas toujours possible de tenir une telle position. À ce titre, nous pourrions évoquer la dimension pragmatique de la communication : tout individu se retrouve quotidiennement à communiquer avec autrui dans une panoplie de situations différentes et à devoir solliciter tout son éventail de compétences langagières –parfois même sans le savoir. Affirmer que

les personnes sourdes parlent à la fois une langue des signes et une langue orale ne revient pas à pas nier les différents combats qu'elles ont menés pour faire reconnaître leurs différences culturelles. Au contraire, c'est reconnaître la spécificité d'un groupe tant sur le plan des compétences et des habiletés que sur le plan identitaire et culturel. Dire que les personnes sourdes s'adaptent aux différentes formes d'interactions qui parsèment leurs trajectoires de vie, c'est reconnaître qu'elles détiennent des compétences adaptatives à l'image de tous les êtres humains.

Les enfants entendants de parents sourds

Les trajectoires de vie des enfants entendants nés de parents sourds (appelés également CODA⁵) illustrent cette complexité identitaire et langagière. Est considérée CODA toute personne qui répond aux critères suivants : un de ses parents ou les deux sont sourds ; sa langue première est la langue des signes ; l'enfant est intégré dans la communauté sourde. À ce titre, même si les CODA ne sont pas sourds physiologiquement, ils sont considérés comme faisant partie de la communauté sourde, voire comme des Sourds.

Affirmer que les personnes sourdes parlent à la fois une langue des signes et une langue orale ne revient pas à nier les différents combats qu'elles ont menés pour faire reconnaître leurs différences culturelles.

Ils peuvent également être représentés sur le même continuum constitué des deux pôles caractérisés par l'appartenance ou la non-appartenance à une représentation bilingue-biculturelle. Chacun d'entre eux peut se situer quelque part sur ce continuum selon sa trajectoire de vie. À cet égard, il est communément admis que les CODA vivent un rapport d'adaptation constant, passant à des degrés divers de la langue signée (habituellement utilisée dans leur famille) à la langue orale (habituellement utilisée à l'école). Plus qu'entre deux modes de communication différents, certains d'entre eux vivent à la jonction de deux cultures, jouant parfois le rôle complexe d'«oreilles» de la famille. Cette posture peut être vécue comme un déchirement et un tiraillement, mais elle peut également être une richesse. Elle est le lien entre le monde des Sourds et celui des entendants. Elle fait le pont entre les deux cultures. ©

1. D. Poirier, «J'ai senti que c'était mon monde : expressions des dimensions identitaire et normative des langues des signes», *Anthropologie et Sociétés*, vol. 36, n° 3, 2012.

2. Y. Delaporte, *Les sourds, c'est comme ça. Ethnologie de la surdimutité*, Paris, Éditions MSH, 2002.

3. «Dossiers sur la surdité : audisme», *Association des Sourds du Canada*, en ligne : <cad.ca/fr>.

4. Charles Gaucher et Stéphane Vibert, *Les Sourds : aux origines d'une identité plurielle*, Bruxelles, PEI/Peter Lang, 2010.

5. Du nom de l'association internationale qui les représente, créée aux États-Unis en 1983 : Children of Deaf Adults. CODA Québec a été créé en 2009.